

Rapport de la commission n°1 du Conseil communal de Lausanne, chargée de l'étude des

## **Postulat de M. Louis Dana « La rue Centrale rendue aux piétons, à un tram et à une voie » et Postulat de M. Xavier de Haller et consorts « Rue Centrale – centre-ville apaisé agissons »**

La séance de commission s'est tenue le mardi 9 décembre 2020, à 16h 30, dans les locaux de l'administration (Chauderon)

Préside: M. Matthieu Carrel (PLR)

Sont présents: M. Xavier de Haller (PLR)  
M. Caroline Alvarez (PS)  
M. Louis Dana (PS)  
M. Jacques-Etienne Rastorfer (PS)  
M. Arnaud Thiery (PS)  
M. Valéry Beaud (Les Verts)  
M. Eric Bettens (Les Verts)  
M. Alain Hubler (EàG)  
M. Nicola Di Giulio (PLC)  
Mme Anita Messere (UDC)  
M. Vincent Vouillamoz (le centre)

Conseillère Municipale: Mme Florence Germond

Administration de la ville: M. Fabien Roland  
Mme Nuria Medir  
M. Ludovic Saulet (notes de séances)

---

### **1. Introduction**

Le Président s'assure que le fait qu'il ait cosigné l'un des postulats ne pose pas de problème aux membres de la commission; Mme Germond présente les membres de l'administration.

## 2. Présentation des postulats

Le premier postulant présente et résume son postulat qui s'articule en 4 points:

- 1) Piétonisation de la rue Centrale. Ceci profiterait aux riverains de ce secteur réputé bruyant. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le premier radar anti-bruit y a été déployé. Cette initiative serait également bénéfique pour le marché. Initialement déployée pour des raisons sanitaires, l'interdiction de circuler le samedi a bien fonctionné. La perspective de verdir cette rue serait également intéressante. Le postulant prend en exemple la ville de Valence pour ce dernier point tout en concédant que cela serait moins conséquent en termes d'ampleur.
- 2) Piétonisation de la rue Pépinet: la circulation y deviendra inutile car il n'y aurait plus aucun trafic de transit entre la place St-François et la rue Centrale.
- 3) Suppression du stationnement sur la place Centrale. Le postulant a conscience qu'un projet a déjà été déposé dans ce sens mais l'a intégré à son postulat afin d'aborder la question de l'hyper-centre dans sa globalité. Il suggère de créer cette place un parc ou un jardin, en précisant qu'il lui semble important de conserver ce lieu pour les manifestations comme cela se fait actuellement.
- 4) Éventuel prolongement du tram T1 : Pour ce dernier point, il fait également référence à un autre postulat. Il estime que si on prévoit de piétonniser la rue Centrale ou au moins de la rendre plus verte, il serait intéressant, d'un point de vue programmatique en tout cas, de réfléchir à une éventuelle prolongation du tram. La proposition faite aujourd'hui est, pour sa part, plus axée sur des éléments structurels ; si une gare est construite sur la place de l'Europe, il serait judicieux de la concevoir de manière à ce que l'on puisse prolonger le tracé si cela devait un jour se décider.

Le deuxième postulant présente son postulat: Il explique que son postulat a pour vocation de saisir l'opportunité faite par la piétonisation, pour des raisons sanitaires, de la rue Centrale cet été. En effet, ladite mesure a permis de se rendre compte des conséquences qu'engendre l'interdiction de circuler pour les TIM et les transports en communs dans ce secteur. Il serait maintenant intéressant et opportun de documenter cette expérience afin d'obtenir des chiffres mais surtout d'avoir une vision globale sur les répercussions que cette piétonisation peut avoir sur le plan de circulation lausannois. Dans un second temps et sur la base des observations obtenues, ce postulat a pour but d'étudier la pérennisation d'une zone piétonne dans ce secteur, ceci dans une réflexion globale

Enfin, il exprime le souhait de pouvoir donner la possibilité aux usagers directement concernés de ce secteur de se prononcer suite aux mesures COVID de cet été.

## **2. Discussion générale**

Le président ouvre la discussion générale qui est courte.

Plusieurs commissaires saluent les propositions des postulants, l'un d'entre eux relevant qu'il n'est pas inutile d'adresser un rappel à la municipalité, qui n'a toujours pas répondu à de précédents postulats traitant des mêmes thématiques.

La représentante de la Municipalité indique que ces postulats vont dans le sens de ce que souhaite la Municipalité et donne quelques indications à la demande d'un commissaire sur l'occupation de la place centrale pendant le chantier du M3 (cette place sera occupée comme dépôt pendant 3 ans, raison pour laquelle aucune suite n'a été donnée à tout projet sur l'aménagement de cette place: une réponse sera donnée dans le cadre d'un rapport préavis multipack sur les espaces publics). Elle mentionne néanmoins que le diagnostic sur les espaces publics demandé par la municipalité est clair et que cette place devrait avoir une autre affectation que du stationnement.

Elle aborde ensuite la question du sondage qui a été réalisé dans le cadre de la piétonisation de la rue Centrale par un institut spécialisé qui a interrogé 400 personnes sur place et les commerçants ; le constat est unanime, 96% des personnes interrogées ont exprimé une impression générale positive ou très positive quant à la fermeture à la circulation le samedi et 62% des usagers questionnés approuveraient une rue Centrale entièrement piétonne. En ce qui concerne les commerçants sondés, les retours sont également positifs, une grande partie constatant une augmentation de la clientèle et soulignant un climat plus décontracté. Les conséquences d'une piétonisation de ce secteur, notamment les éventuels bouchons, pourraient générer quelques mécontentements. Toutefois, l'enquête précitée auprès des usagers témoigne d'une forte adhésion au principe d'une rue Centrale apaisée par l'absence de circulation. En conséquence, les procédures et dispositions légales nécessaires à la réalisation de ce projet seront étudiées afin de pouvoir déployer cette mesure à moyen terme.

Le deuxième postulant relève avec satisfaction que ces éléments vont dans son sens. Toutefois, il s'étonne de la méthodologie employée pour établir ce sondage. Il explique que, selon lui, un piéton interrogé le samedi matin dans la rue Centrale piétonnisée aura de fortes chances d'apprécier la mesure. En revanche, un automobiliste ayant dû faire un détour car il ne pouvait pas circuler sera potentiellement moins satisfait. De plus, l'intérêt de la mesure sanitaire déployée cet

été et du postulat discuté aujourd'hui ne réside pas uniquement dans le fait d'avoir une vision globale du tronçon concerné par la piétonisation mais d'observer et comprendre les conséquences que cela peut avoir sur le flux de trafic et d'usagers dans toute la ville.

Un commissaire s'étonne du peu d'informations délivrées sur le futur de la place centrale. Il ajoute que des précisions, notamment sur les mesures d'accompagnement, seraient intéressantes.

Un commissaire surabonde et souhaiterait avoir plus d'informations sur le futur des places de l'Europe de Centrale. Il souhaite comprendre comment les chantiers T1 et M3 vont être coordonnés. Il regrette également que la promesse vieille de 10 ans de piétonisation de la rue Pépinet ne soit toujours pas effective à cause de la convention négociée dans le cadre du tram qui lie la Municipalité.

La discussion porte par la suite sur les mesures d'accompagnement du Tram T1 et notamment des nouvelles mesures en négociations suite à l'abandon de la rampe Vigie Gonin.

Le président clôt la discussion.

#### **4. Vote**

Le vote pour le Postulat de M. Dana « La rue Centrale rendue aux piétons, à un tram et à une voie » est le suivant:

**8 VOIX POUR; 2 VOIX CONTRE; 2 ABSTENTION**

Le vote pour le Postulat de M. De Haller « Rue Centrale – centre-ville apaisé agissons » est le suivant:

**10 VOIX POUR; 1 VOIX CONTRE; 1 ABSTENTION**



Matthieu Carrel